



# Ateliers territoriaux de la formation

Restitution Atelier 2 :

**Accompagner les publics de faible niveau  
vers une première qualification**



Collectivité  
Territoriale  
de  
Martinique

[www.collectivitedemartinique.mq](http://www.collectivitedemartinique.mq)

SUIVEZ-NOUS 

# L'atelier 2

- **Former les publics en difficulté avec les savoirs de base et favoriser l'accès à une première qualification**
- **Se positionner sur un label spécifique**

## Les intervenantes

- **George LAGIER, MILCEM**
- **Myriam LEFAUCHEUR, CFA AGRICOLE**
- **Laure PILLAS, APAPP**
- **Miguelle SIVATTE, UNIFORMATION**

**Animateur : Paméla MORIN-BOUCHER, FOL**

**Rapporteur : Céline JEROME, AGEFMA**



# Les définitions et concepts

Une approche de la formation par les contenus **avant 2005**

- Prise en charge à partir du niveau de connaissances
- Des apprentissages très scolaires (grammaire, orthographe...)

**Après 2005**

- Prise en compte de la compétence face à des adultes c'est-à-dire ajout du contexte personnel et social

**2009 : Les 8 compétences clés de l'Europe**

- Prise en compte du contexte personnel, social et professionnel

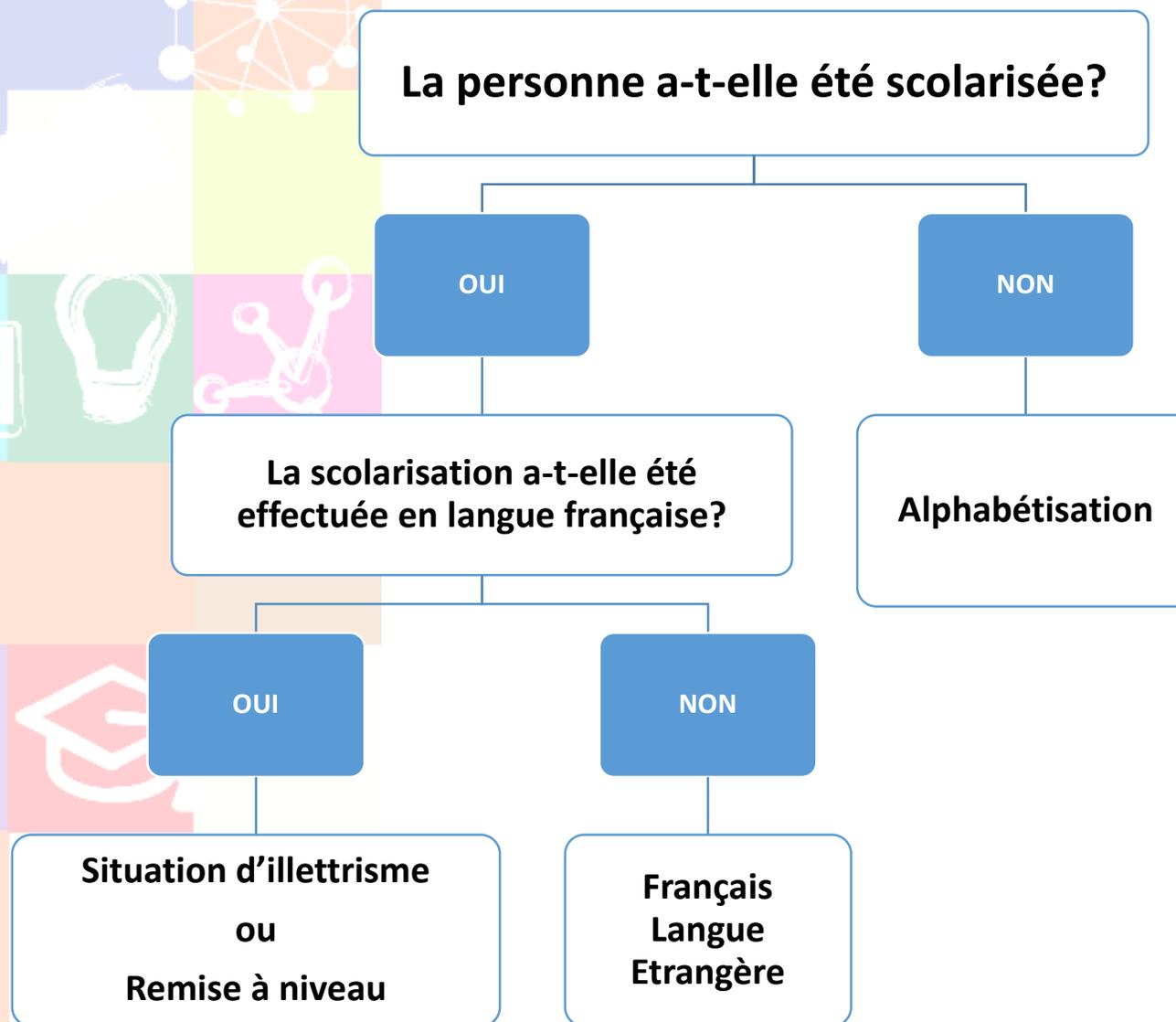
**13 février 2015**

- 7 compétences du socle sur la base des compétences clés
- Ajout :
  - .l'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail
  - .la maîtrise des gestes et postures et le respect des règles du travail en équipe

**La certification CLEA** : Socle « est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle... »



# Schéma de repérage des publics



Source : [http://www.alfacentre.org/lr\\_illettrisme/documents/Guide%20conseiller%20MLPAIO/Fiches\\_pratiques.pdf](http://www.alfacentre.org/lr_illettrisme/documents/Guide%20conseiller%20MLPAIO/Fiches_pratiques.pdf)



# Les difficultés liées au repérage

## MILCEM

- 8000 jeunes dans leur base avec tous les niveaux
- 20% de niveau VI et V bis (faible niveau de qualification)
- Bénéficie du repérage fait par des partenaires (CSN, RSMA)
- Mise en place en cours d'un plan de repérage des jeunes en difficulté et en attente de réponses de formation

Période de transition amène à un temps d'attente mis à contribution pour :

- Une réorganisation interne pour cibler les jeunes en situation d'illettrisme, les remises à niveau et ceux qui souffrent de troubles « dys »
- La mise en place d'actions avec le Service civique

# La labellisation

- Le label APP, une marque et un cahier des charges (attribution pour 3 ans)

- Souhait d'un remaillage sur le territoire

## 5 grandes missions :

- Gestion du label et de la qualité (CNL et Afnor certification)
- Animation du réseau
- Professionnalisation
- Promotion et recherche développement (veille, innovation...)

- Attribution du label Qualité depuis le 7 juin 2016 avec une dimension pédagogique sur les 7 fondamentaux
- Engagement qualité envers l'apprenant au service de la réussite de son projet

## Les éléments essentiels :

- Le Centre Ressources
- L'autonomisation des apprenants
- Développement de la compétence apprendre à apprendre
- Une solution souple pour les apprenants les plus en difficulté avec les savoirs de base (remise à niveau, préparation de concours...)



# Le (s) financement (s)

## UNIFORMATION

- Une prise en charge globale avec des actions de sensibilisation, de conseils et d'accompagnement
- Public salarié issue des structures d'insertion par l'activité économique (ACI) et demandeurs d'emploi venant de Pôle Emploi et des ML
- Accompagnement des employeurs
- « Les Essentiels »

## 4 dispositifs

- Le Plan de formation
- La Professionnalisation (contrat pro et période de professionnalisation)
- Le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Les Congés : CEP – CIF CDI – CBC – CVAE – CIF CDD

# CONSTATS

- Les acteurs issues des structures d'accueil rencontrent des difficultés sur le repérage des publics en situation d'illettrisme
- Besoin d'avoir des ressources et de désigner des référents Illettrisme comme pour les référents Handicaps formés dans diverses structures et établissements
- Dispositifs dont les temps de formation sont inadaptés aux problématiques de l'illettrisme
- Différentes modalités de financements existent pour le public salarié
- Une seule modalité de financement pour les demandeurs d'emploi :
  - Financement individuel (AIF) dont le traitement peut-être long en fonction de la zone géographique



# ENJEUX

- La professionnalisation des acteurs en Martinique reste encore une nécessité
- Les dispositifs de formation et leurs financements doivent être adaptés aux problématiques des publics fragilisés
- Les dispositifs conçus pour ces publics doivent être individualisés et personnalisés
- Tout individu en difficulté sur les savoirs de base doit pouvoir trouver une réponse adaptée à tout moment de son parcours

# PRECONISATIONS

- Articuler l'ensemble des possibilités de réponse aux problématiques de l'illettrisme
- Coordonner les actions sur l'ensemble du territoire et ne pas laisser certaines zones dépourvues
- Continuer la professionnalisation des acteurs et nouveaux acteurs en matière de formation en direction des jeunes et des adultes en situation d'illettrisme
- Installer les actions de formation sur le temps pour une réelle efficacité dans la lutte contre l'illettrisme

